

Péto-Canada

Voici un exemple qui indique clairement la hausse des prix à seulement quatre mois d'intervalle. Le 1^{er} octobre 1973, le prix affiché du pétrole brut léger de l'Arabie Saoudite était \$3.01 le baril et au 1^{er} janvier 1974, il était porté à \$11.65 le baril. Je devrais ajouter en passant que les mesures de contrôle des revenus et des prix proposées par les conservateurs l'année dernière n'auraient eu absolument aucun effet sur cette augmentation fantastique des prix.

Des voix: Bravo!

M. Martin: Le troisième facteur qui a touché les Canadiens d'une manière plus locale ou nationale est la toute dernière révélation que, selon des estimations officielles récentes, nos ressources en pétrole sont considérablement moindres qu'on ne l'estimait il y a seulement deux ans. Par exemple, se basant sur l'évaluation de données, l'Office national de l'énergie avait prédit en 1972 que le Canada aurait du pétrole à exporter, une fois ses propres besoins dans tous les domaines satisfaits, à raison de 1.75 à deux millions de barils par jour jusqu'en 1985. Puis, à la suite du rapport de 1974, deux ans après, ce même Office national de l'énergie a avisé le gouvernement et les Canadiens que nous devons mettre progressivement un terme à nos exportations d'ici le début des années 1980. Il n'y aura plus d'excédent. Ce qui a déjà conduit à la perspective assez préoccupante que le Canada sera peut-être obligé dès le milieu des années 80 d'importer du pétrole aux prix en vigueur dans les pays de l'OPEP à raison d'un million de barils par jour.

Pour faire encore mieux ressortir ce contraste, nous constatons en nous référant à un rapport antérieur de l'Office national de l'énergie datant de 1969 que cet organisme indépendant avait exprimé avec optimisme la possibilité que les exportations canadiennes de pétrole atteindraient quatre millions de barils par jour en 1990. Ainsi, au cours d'une période de cinq années les possibilités, selon les prévisions officielles, de notre production pétrolière nationale sont passées d'un maximum disponible à l'exportation pouvant atteindre les quatre millions de barils par jour d'ici 15 ans, à la nécessité d'importer jusqu'à deux millions de barils par jour d'ici la même période de temps.

● (2010)

Je ne pense pas qu'il soit réellement nécessaire d'aller beaucoup plus loin pour illustrer les changements radicaux qui se sont manifestement produits et qui ne pourront qu'avoir des répercussions sur toute l'industrie pétrolière du pays au cours des 10 à 15 prochaines années et plus. Le problème est plus qu'urgent, il est critique.

Outre ces changements radicaux, nous nous rendons compte qu'il sera nécessaire de faire au Canada des investissements de capitaux de l'ordre de 100 milliards de dollars dans l'industrie gazière et pétrolière au cours de la prochaine décennie. Ces investissements énormes, de même que le rôle essentiel que jouent les combustibles fossiles, c'est-à-dire le pétrole et le gaz naturel, en égard aux besoins industriels et domiciliaires au Canada doivent certainement faire comprendre la nécessité d'une participation beaucoup plus directe et précise de l'État dans ce qui se passe au juste dans ce domaine.

Un autre facteur entre en jeu dans tout cela, monsieur l'Orateur. Depuis assez peu de temps, on remarque la présence manifeste d'un gouvernement national parmi la douzaine de pays qui constituent l'OPEP et de qui le Canada importe du pétrole. Il serait peut-être important que le gouvernement canadien développe une présence

nationale du même genre à l'avenir, lors des négociations en vue d'obtenir les meilleures conditions possibles pour nos importations qui risquent de s'accroître.

C'est également important si l'on pense que Péto-Canada ne doit pas perdre de vue la réaction de l'industrie pétrolière canadienne devant la nouvelle participation du gouvernement dans un secteur qui, jusqu'à présent, relevait uniquement du secteur privé. D'après ce que j'ai pu voir, les sociétés pétrolières sont en faveur de Péto-Canada ou du moins, elles admettent la nécessité d'une présence fédérale.

Le porte-parole de la Canadian Petroleum Association, qui a témoigné devant le comité des ressources nationales à propos du bill C-8, n'a manifesté aucune objection à la création de Péto-Canada, même s'il n'était pas disposé à s'engager fermement au nom des membres—soit dit en passant, les sociétés pétrolières multinationales établies au Canada font partie de cette association. Je crois comprendre que l'Association canadienne du pétrole n'a pas changé de point de vue. C'est important, à mon avis, car il me semble que l'opposition fondamentale à la mise sur pied de Péto-Canada doit maintenant être limitée aux députés de l'Opposition officielle. Contrairement à leurs homologues conservateurs de l'Ontario, ils ne semblent pas disposés à accepter la nécessité d'une intervention gouvernementale dans une industrie qui fournit une source d'énergie essentielle tant à l'industrie qu'aux particuliers.

En conclusion, monsieur l'Orateur, je suis convaincu que les habitants de Scarborough-Ouest, et d'ailleurs les Canadiens en général, verront dans les années à venir la décision de leur gouvernement fédéral d'établir une présence directe et importante de l'État dans l'industrie pétrolière et gazière, comme l'une des plus importantes mesures prises par un gouvernement canadien ces dernières années.

M. Arnold Malone (Battle River): Madame l'Orateur, une chose est sûre, c'est que le discours du trône a été prononcé il y a bien longtemps. Depuis, de nombreuses questions ont été posées au sujet de la Société Péto-Canada, et lorsque le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) déclare qu'il y a eu beaucoup de débats et de discussions à ce sujet, il dit bien la vérité. Au fur et à mesure que nous progressons dans le présent débat, nous parlons de la situation dans laquelle se trouvera le présent gouvernement dans ce jeu du pétrole qu'il joue en suivant ses règles de favoritisme. Mais, les sociétés de la Couronne ne représentent encore aucune garantie des objectifs arrêtés par le gouvernement. Le gouvernement américain cherche à atteindre ses objectifs sans établir de telles sociétés.

Nous pouvons faire remarquer que les sociétés de la Couronne se révèlent moins efficaces—à titre d'exemple, on n'a qu'à citer Air Canada—ou encore que les sociétés de la Couronne ne constituent aucune garantie de la réalisation des objectifs prévus, comme c'est le cas du Canadien National qui n'a pas réussi à réaliser son objectif, qui est de transporter efficacement le grain depuis les provinces des Prairies. A notre avis, tout ce qui se produira probablement suite à l'institution de Péto-Canada, c'est que la nouvelle société enlèvera des employés au secteur privé tout simplement pour les verser dans le secteur public, ce que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a admis.